

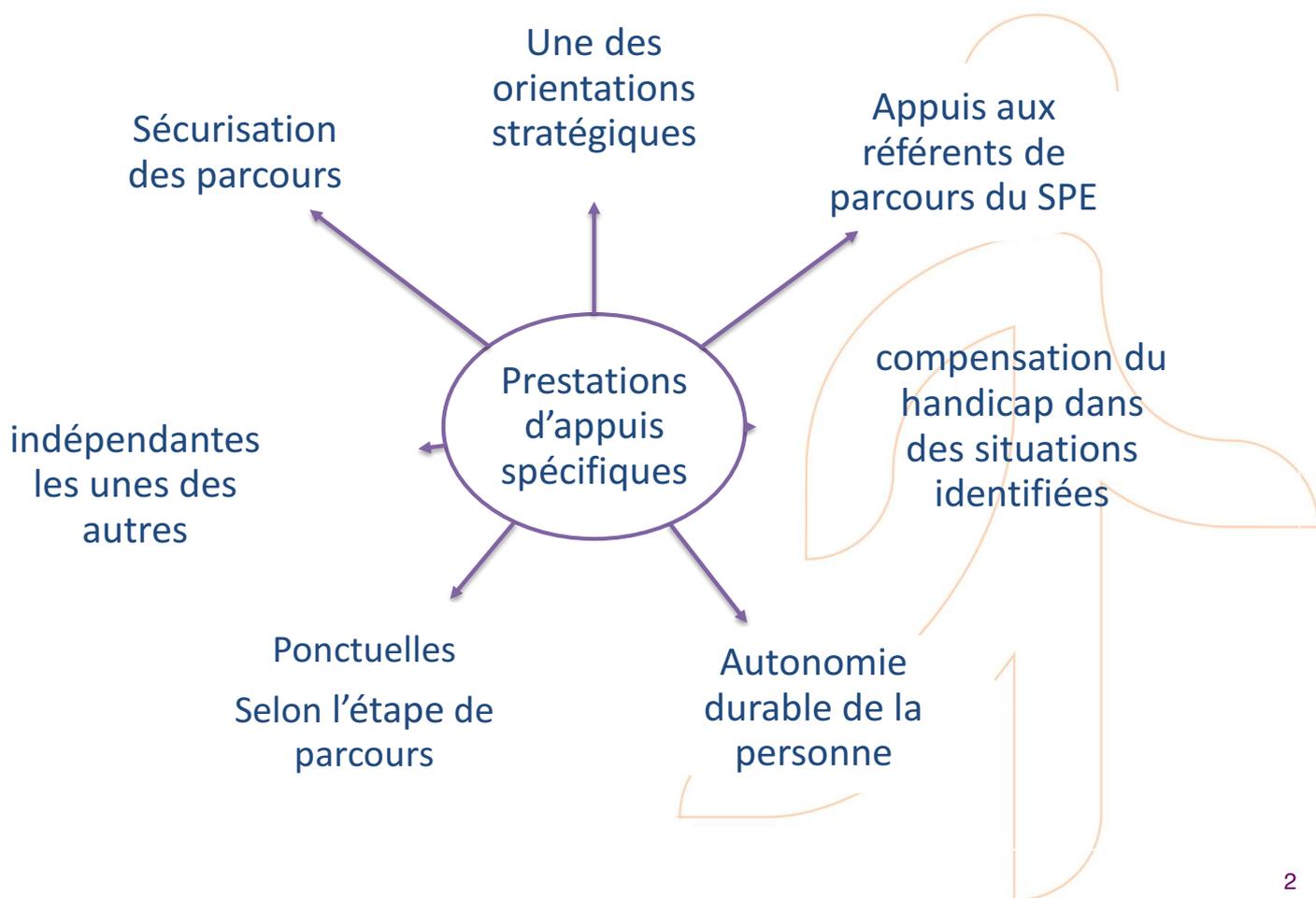


Plan Régional
d'Insertion
des Travailleurs
Handicapés
en Île-de-France

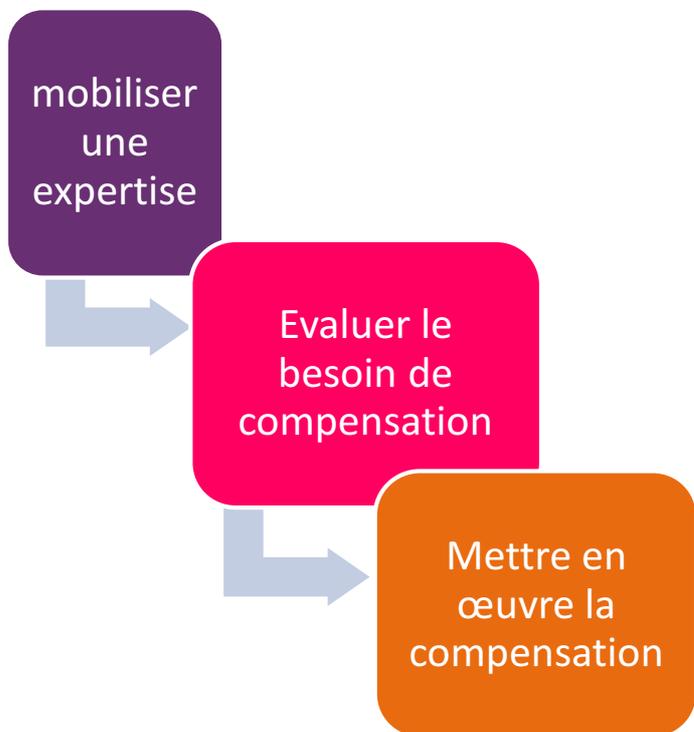
Prestations d'Appuis Spécifiques (PAS)

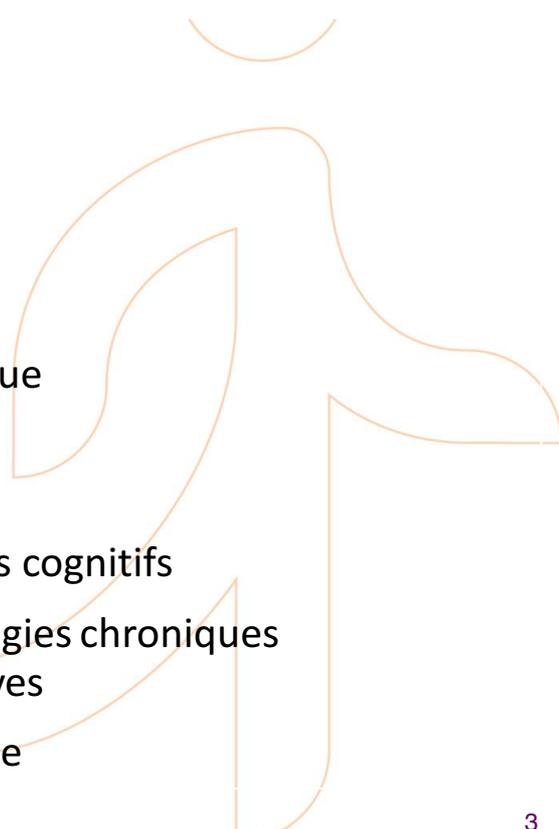
www.prithidf.org

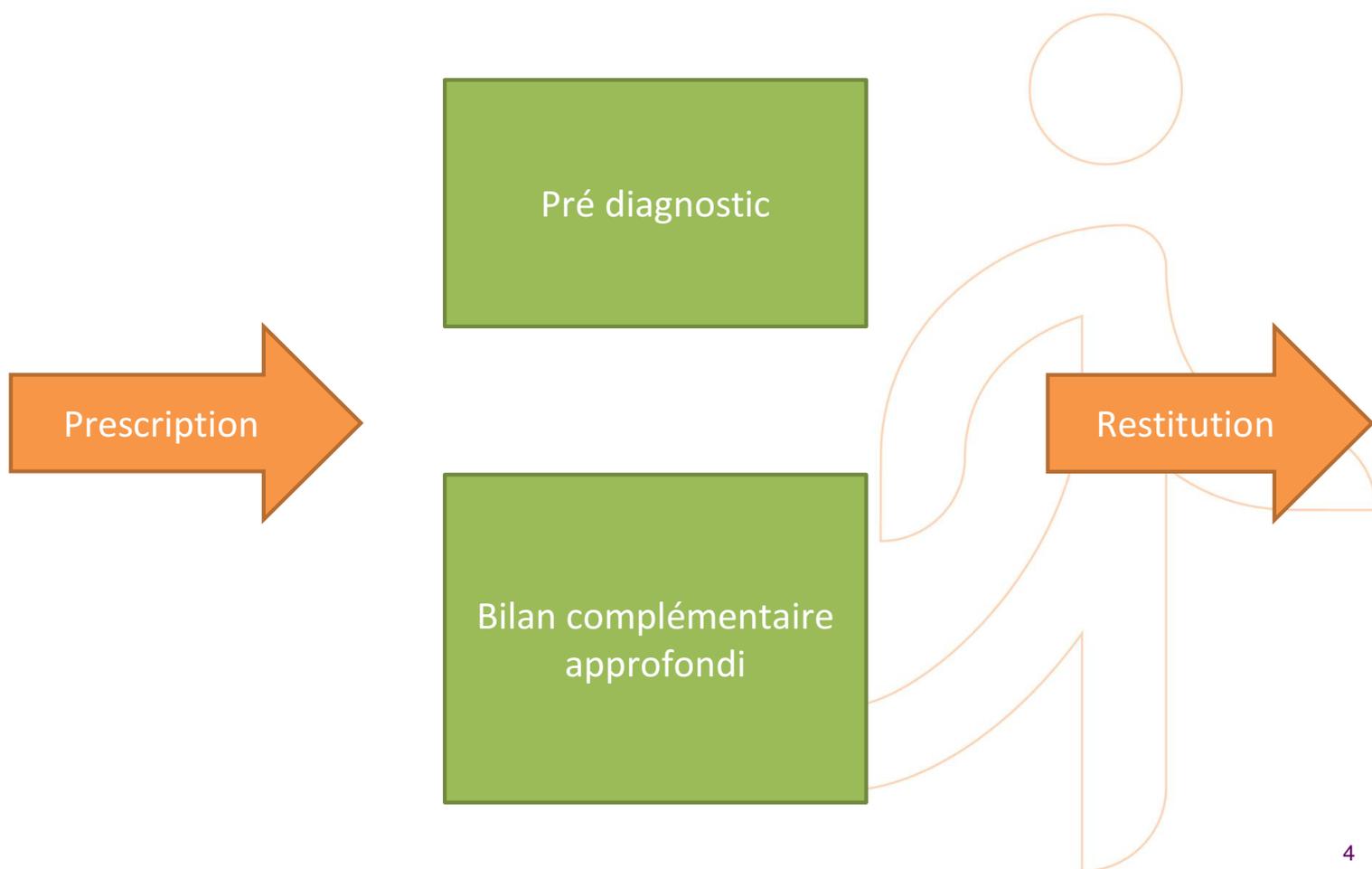




Appui aux opérateurs d'insertion et de maintien dans l'emploi (prescripteurs)



- auditif
 - visuel
 - moteur
 - psychique
 - mental
 - troubles cognitifs
 - pathologies chroniques évolutives
 - épilepsie
- 



Appui expert sur le projet professionnel

- Evaluation des capacités fonctionnelles dans le cadre du projet professionnel
- Identification et développement des techniques de compensation

Appui expert à la réalisation du projet professionnel

- Mise en œuvre des techniques de compensation
- Appui à l'organisme de formation et/ou l'employeur
- Veille

Appui expert pour prévenir et/ou résoudre les situations de rupture

- Accompagnement de la personne
- Appui à l'organisme de formation et/ou l'employeur
- Veille

Les prestations ne sont pas des outils pour mesurer l'employabilité

PRESCRIPTION

RESTITUTION

Les bénéficiaires :

- ✓ Bénéficiaires de l'obligation d'emploi ou en voie de l'être, **ou s'engageant dans cette démarche**
- ✓ Demandeurs d'emploi, salariés, alternants, travailleurs non salariés, agents de la fonction publique, stagiaires de la formation professionnelle
- ✓ Orientés par la CDAPH vers le marché du travail

Les prescripteurs :

- ✓ Cap emploi, Pôle emploi, Missions Locales
- ✓ Délégations Régionales de l'Agefiph et les Délégués Territoriaux au Handicap (DTH) du FPIHFP, pour prescrire en opportunité et en urgence

.....

